

Procès Verbal n°28 Réunion du conseil d'administration de « Forestiers du Monde®-France » Vendredi 24 septembre 2010

Etaient présents,

En qualité de membres du bureau de l'association :

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire),

Jean-Noël CABASSY (Présidence collégiale),

En qualité d'adhérents :

Bernard LECLERCQ

Excusé en qualité de membre du bureau :

Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale), Frédérique GAUTIER (Trésorière),

Excusés en qualité de membres du conseil d'administration :

Nelly OBSTETAR, François DUGAST, Christine CABASSY-BEYLI

Lieu de réunion : résidence personnelle de Sylvie JOUVENCEAU, Rue des Plantes 21700 PREMEAUX-PRISSEY (Côte d'Or - France) Horaire : 20h00 – 22h30

- 1 - Approbation du procès verbal n°27 du 28 mai 2010.
- 2 - Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »
- 3 – Evocation des difficultés rencontrées par « Forestiers du Monde® - Cameroun »
- 4 - Préparation de la mission internationale malgache
- 5 - Création du groupe de travail sur l'inventaire des bornes remarquables en Côte d'Or
- 6 - Participation de FDM au Grand Dej' des associations (Dimanche 26 septembre 2010)
- 7 – Diffusion de l'affiche « Développons en Côte d'Or la biodiversité : action en faveur du Damier du frêne ». Lancement de la campagne médiatique.
- 8 - Participation de FDM à la campagne de surveillance annuelle 2010 d'*Anoplophora* (coléoptère invasif chinois)
- 9 - Vente par l'Etat français de 58 hectares de la forêt domaniale de Compiègne. Etude de la possibilité de se constituer partie civile suite au dépôt de plainte du député BATAILLE.
- 10 - Seconde édition du guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble, luttons contre l'effet de serre ». Recherche de financement à hauteur de 2000 €
- 11 - Participation de « Forestiers du Monde » au jury du premier concours « Les impatiences de la biodiversité » lancé par EDF-Bourgogne.
- 12 - Les créations forestières pédagogiques bio diverses. Nouveaux projets et suivis des réalisations.
- 13 - Présentation des créations forestières pédagogiques bio diverses sur notre site Internet.
- 14 - Dates à inscrire sur votre agenda.

1 - Approbation du procès verbal n°27 du vendredi 28 mai 2010.

Le procès verbal n°27 de l'assemblée générale du vendredi 28 mai 2010 est approuvé.

2 - Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »

Les adhésions des citoyens Jeannine PICOCHÉ, Chantal LE CORRE, Marie-Thérèse GUILLAUME, François GUILLAUME et Jacqueline ROGEON sont approuvées conformément à l'article 3 des statuts.

Les nouveaux adhérents déclarent avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde® ». L'attention des adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

3 – Evocation des difficultés rencontrées par « Forestiers du Monde® - Cameroun »

Modeste TCHIPEVEU SAH, délégué national de « Forestiers du Monde® » fait état des difficultés rencontrées par « Forestiers du Monde® - Cameroun » pour obtenir, auprès des autorités camerounaises, l'autorisation d'exercer. Un courrier de FDM - Cameroun a été adressé au Chef de l'Etat pour débloquer ce

dossier. « Forestiers du Monde® - France » adressera, pour sa part, un courrier à l'ambassadeur de France au Cameroun, afin de le prier d'intervenir dans ce dossier.

4 - Préparation de la mission internationale malgache

Cette mission malgache programmée du 13 mars au 4 avril 2011 est dirigée par Monsieur Michel LE CORRE. Elle est composée de six membres bénévoles de FDM qui se répartissent les tâches en fonction de leurs compétences respectives: Michel et Chantal LE CORRE, Marie Thérèse et François GUILLAUME, Jacqueline ROGEON et Bernard LECLERCQ.

Cette mission est chargée d'épauler la toute récente représentation malgache de « Forestiers du Monde® » animée par notre déléguée nationale Soeur Geneviève Noéline RAZANATSARA dans la démarche visant à promouvoir, sur Madagascar, des créations forestières pédagogiques bio diverses. Il s'agit de favoriser l'émergence sur Madagascar d'initiatives de créations forestières pédagogiques bio diverses. Un courrier présentant cette mission a été adressé le 19 septembre à Monsieur l'Ambassadeur de France à TANANARIVE afin de solliciter un rendez vous. Par ailleurs, contact a été pris avec Gille GAUTIER de l'association Woodenstock (site web : www.woodenstock.org) suite à la diffusion dimanche 22 août 2010 à 13h35 sur France 5 d'un reportage intitulé "VU SUR TERRE: Madagascar". Une rencontre préparatoire est programmée sur Dijon pour les membres de cette mission d'ici la fin de l'année 2010.

5 - Création du groupe de travail sur l'inventaire des bornes remarquables en Côte d'Or

Une première réunion, provoquée par « Forestiers du Monde® », s'est tenue le mercredi 7 juillet 2010 au siège de FDM. Roger VANDEVENNE souhaite engager l'élaboration d'un inventaire des bornes remarquables sur le département de la Côte d'Or. L'idée selon laquelle « Forestiers du Monde® » pourrait apporter une contribution à ce projet s'est fait jour. « Forestiers du Monde® » a contacté la DRAC, service régional de l'archéologie (Yves PAUTRAT) afin de recueillir en amont un premier avis, qui s'est avéré globalement positif. Courrier en réponse daté du 23 juin 2010 signé d'Yves PAUTRAT très favorable. Le nom d'André COUTIER a été communiqué par Jean-Pierre NADALUTI, référent chargé des questions relatives à l'accueil des publics handicapés en milieu naturel.

Cette première réunion aura permis la découverte du formidable travail d'inventaire de bornes remarquables dressé depuis 30 ans par André COUTIER. Le projet de réaliser un inventaire départemental des bornes remarquables est déjà bien engagé !

Sur le plan statutaire, « Forestiers du Monde® » s'est notamment donnée pour objet la promotion des connaissances forestières historiques. Les forestiers sont légitimes dans l'intérêt qu'ils portent aux bornes. Un groupe de travail composé d'André COUTIER, Roger VANDEVENNE et Jean-Noël CABASSY est constitué et portera au nom de FDM ce projet.

Le moment venu, une demande argumentée sera présentée par « Forestiers du Monde® » au Conseil général de Côte d'Or afin d'obtenir le soutien financier nécessaire à la conception d'une publication et la mise à jour de cet inventaire.

Une seconde réunion s'est tenue le mardi 24 août 2010. André COUTIER présente un modèle de "*Fiche descriptive - Borne armoriée*". L'intérêt d'un inventaire départemental des bornes armoriées est non seulement de connaître l'importance du patrimoine "bornes armoriées", mais également son état et sa présence encore effective sur le terrain. Le premier fascicule, dont la publication est envisagée, sera destiné à compléter l'inventaire départemental des bornes armoriées. Il doit parvenir aux citoyens qui vivent à la campagne ou sont amenés à fréquenter la campagne et les milieux forestiers.

6 - Participation de FDM au Grand Dej' des associations (Dimanche 26 septembre 2010)

Cette année encore, "Forestiers du Monde®" sera présent au Grand Dej' des associations. Jean-Noël CABASSY représentera FDM et en profitera également pour découvrir ou prendre contact avec d'autres associations parmi les 290 annoncées présentes ce dimanche 26 septembre 2010 sur le site du lac Kir de Dijon. Un article sera publié sur notre site Internet pour le 10^{ème} anniversaire de cette manifestation.

7 – Diffusion de l'affiche « Développons en Côte d'Or la biodiversité : action en faveur du Damier du frêne ». Lancement de la campagne médiatique.

Le président du Conseil Général de Côte d'Or a accepté de signer un courrier destiné à accompagner la diffusion de l'affiche auprès des 707 maires de la Côte d'Or. La Lyonnaise des Eaux, partenaire de cette première affiche, accepte de prendre en charge le publipostage aux élus. L'envoi comprend dans ce cas, un courrier cosigné FDM-LDE, l'affiche elle-même et les préconisations de FDM pour préserver et développer les populations de damiers du frêne. Pour sa part, le GIE Toison d'Or, également partenaire de cette affiche, accepte de prendre en charge le publipostage aux 372 écoles élémentaires publiques et Regroupements pédagogiques Intercommunaux du département de la Côte d'Or. Dans ce cas, l'envoi comprend un courrier cosigné FDM- GIE Toison d'Or, l'affiche elle-même et un feuillet destiné à épauler l'enseignant dans la recherche des réponses à la question posée sur l'affiche "Comment préserver le damier du frêne ?"

8 - Participation de FDM à la campagne de surveillance annuelle 2010 d'*Anoplophora* (coléoptère invasif chinois)

Suite à la proposition de participer à la campagne annuelle de surveillance d'*Anoplophora* en Côte d'Or, le FREDON (Fédération REgionale de Destruction des Organismes Nuisibles), mandatée par le préfet a pris contact avec FDM. Bernard LECLERCQ, au titre de FDM, a participé à une journée de surveillance. Il a donc procédé à l'observation visuelle d'arbres situés dans un des périmètres retenus. On peut conclure de cette expérience que la découverte de nouveaux spécimens vivants d'*Anoplophora* seront probablement plus le fait de citoyens sensibilisés. La démarche de « Forestiers du Monde® » visant à diffuser le plus largement possible toute information relative à *Anoplophora* via son site Internet est donc particulièrement pertinente.

9 - Vente par l'Etat français de 58 hectares de la forêt domaniale de Compiègne.

L'affaire a été divulguée par le journal Marianne² ainsi que par le Canard enchaîné. Pour sa part, le député Christian BATAILLE a souhaité saisir le procureur de Paris Jean-Louis NADAL sur la cession d'une parcelle de la forêt domaniale de Compiègne. S'agissant d'une perte de surface domaniale dont l'affectation forestière est provisoirement suspendue, sa vente signifie très clairement que jamais plus la forêt ne pourra reconquérir cette surface domaniale. Aussi, « Forestiers du Monde® » pourrait-il tenter d'ester en justice afin de faire annuler cette vente devant la juridiction compétente. Des conseils seront sollicités auprès de Michel LAGARDE, docteur d'Etat en droit, spécialiste en droit forestier, membre de « Forestiers du Monde® ».

10 - Seconde édition du guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble, luttons contre l'effet de serre ». Recherche de financement à hauteur de 2000 €.

Notre besoin en financement pour éditer la seconde version s'élève à 6 000 €. 3 000 € ont été attribués par le Conseil Régional de Bourgogne. Pour la recherche des 3 000 derniers euros, des demandes de financements complémentaires ont été adressées à la fondation MAIF pour l'éducation (2000 € sollicités) ainsi qu'à la fondation EIFFAGE. Nous attendons les réponses.

11 - Participation de « Forestiers du Monde® » au jury du premier concours « Les impatiences de la biodiversité » lancé par EDF-Bourgogne.

La délégation EDF Bourgogne organise pour la première fois en Bourgogne un concours permettant de valoriser des associations ayant mené des actions exemplaires en 2009 ou 2010 dans le domaine de la biodiversité. Ce concours porte le nom « Les impatiences de la biodiversité 2010 ». Il est ouvert aux associations ayant leur siège en Bourgogne. « Forestiers du Monde® » a été sollicitée au même titre que les Réserves naturelles de France, le CPIE de l'Autunois, Alterre, Etude et protection des oiseaux de Bourgogne et France Bleu Bourgogne pour être membre du jury. Deux prix de 2000 € chacun seront décernés :

- un premier prix pour une association menant une action dans le domaine de biodiversité, achevée et dont les résultats ont été analysés,
- un second prix pour une association dont l'action menée dans le domaine de la biodiversité est en cours de réalisation.

12 - Les créations forestières pédagogiques bio diverses. Nouveaux projets. Suivis des réalisations.

En cette rentrée scolaire de l'année 2010-2011, 4 projets de créations forestières pédagogiques bio diverses sont engagés :

- La création forestière pédagogique bio diverse d'Arnay le duc (Côte d'Or – France), site de l'étang Fouché avec l'école privée Jeanne d' Arc. Le projet sera présenté au conseil municipal d'Arnay le duc du jeudi 7 octobre 2010. Un premier bosquet bio divers sera planté à la Sainte Catherine 2010. Projet reçu au label interministériel « A l'Ecole de la Forêt ». Le garde forestier ONF recevra les écoliers en forêt communale.

- La création forestière pédagogique bio diverse de Saint Julien (Côte d'Or – France). 4,5 hectares sont affectés au projet. L'équipe enseignante de l'école de Saint Julien adhère au projet. Une reconnaissance sur le site avec Bernard LECLERCQ devra être rapidement effectuée afin de définir les essences arbustives et arborées à mettre en terre. Projet reçu au label interministériel « A l'Ecole de la Forêt ». Le garde forestier ONF recevra les écoliers en forêt domaniale, située en limite du terrain communal retenu pour le présent projet.

- La réhabilitation forestière pédagogique bio diverse de Savigny-les-Beaune (Côte d'Or – France) dont la délibération du conseil municipal date de 2008 peut être engagée, la parcelle communale étant enfin prête. Une reconnaissance sur le site avec Bernard LECLERCQ devra être rapidement effectuée afin de définir les essences arbustives et arborées à mettre en terre. Le garde forestier ONF accueillera les écoliers en forêt communale située à proximité.

- La création forestière pédagogique bio diverse de Morey Saint Denis (Côte d'Or – France). Le Maire de la commune a indiqué le terrain en cours d'acquisition, mis à disposition du projet pédagogique. Une proposition d'implantation de bosquets bio divers a été élaborée et remise au Maire ainsi qu'aux enseignants. Un projet de création d'une mare aura permis d'établir un contact avec le garde de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques). Un compte rendu de cette rencontre sur le terrain sera adressé à tous les intervenants. Ce contact avec l'ONEMA permettra sans doute pour l'avenir d'envisager une collaboration plus étroite notamment en matière judiciaire à l'occasion de constatations d'infractions relatives à l'environnement (destruction de zones humides, etc.) par la constitution éventuelle de « Forestiers du Monde® » en qualité de partie civile.

En ce qui concerne le suivi des projets en cours comme ceux déjà achevés, il est demandé aux membres bénévoles de « Forestiers du Monde® » porteurs locaux des projets, d'assurer a minima le conseil auprès des élus locaux généralement en charge des sites des créations ou réhabilitations forestières pédagogiques bio diverses. Le cas échéant, il convient de suggérer la possibilité de solliciter l'application du régime forestier confiant ainsi à l'Office National des Forêts la responsabilité du site forestier. Dans tous les cas, un classement en Espace Boisé Classé (EBC) au sein du Plan d'occupation des sols (POS) ou du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera demandé.

13 - Présentation des créations forestières pédagogiques bio diverses sur notre site Internet.

Il est proposé que la page d'accueil de notre site Internet présente une rubrique intitulée "nos projets durables en France" avec une carte de France sur laquelle en déplaçant le curseur apparaissent des bulles de textes présentant sommairement les créations forestières pédagogiques bio diverses. Il s'agit de mettre en valeur nos créations forestières. Les bulles de texte comprendraient le nom de la commune de localisation de la création forestière, l'année de réalisation du projet, les écoles engagées, le nombre de plants mis en terre. Enfin, par un clic, on pourrait accéder directement à l'article complet présentant cette création forestière pédagogique bio diverse. Cette demande est adressée à Pascal OBSTETAR, administrateur du site Internet www.forestiersdumonde.org pour étude de la faisabilité et le cas échéant, la conception.

14 - Dates à inscrire sur votre agenda :

Jeudi 25 novembre 2010 : plantation du premier bosquet bio divers du projet pédagogique d'Arnay le Duc. Les bénévoles intéressés sont invités sur le site de l'Etang Fouché pour participer à cette plantation avec les écoliers de l'Ecole Jeanne d'Arc. Une invitation sera adressée par courriel quelques jours avant l'action sur le terrain.

Vendredi 14 janvier 2011 : Réunion du conseil d'administration de « Forestiers du Monde® - France » programmée sur Dijon